

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur général,

Le SNCTA tient à revenir brièvement sur la séquence qui vient de s'achever.

Depuis le début de l'année, et même bien avant pour ce qui concerne le pilotage des effectifs, le SNCTA a tenté de conduire des négociations avec la DGAC sur les questions des recrutements ICNA et de l'inflation. Ces discussions n'ont pas pu aboutir dans un cadre apaisé et ont nécessité d'arriver au mouvement de grève que nous avons conduit le 16 septembre dernier.

Cette date était d'autant plus importante que, comme vous l'avez rappelé dans votre propos liminaire, les crédits pour la loi de finances 2023 devaient être validés mardi soir dernier. Ce moment correspond à la levée de notre préavis après 48 heures de négociations en présentiel avec la DGAC et le Ministère.

Nous sommes ainsi parvenus, juste à temps, à un accord de conciliation concernant les recrutements et l'ensemble des crédits nécessaires en particulier pour nos mandants ICNA, TSEEAC contrôleurs et agents vigie trafic de CDG. Si nous n'avons ni besoin, ni envie de revendiquer la paternité de l'accord plus global issu du mouvement que nous avons lancé, sachez que nous ne pouvons que nous réjouir que celui-ci ait permis une vague de mesures visant à promouvoir les autres corps de la DGAC.

Nous regrettons toutefois avoir dû arriver à ce mouvement de grève pour résoudre, d'une part, la situation de long terme concernant les recrutements ICNA – dont il convient de souligner le caractère historique de la réponse apportée – et, d'autre part, la situation actuelle liée à l'inflation. Sur ce dernier point, si une solution de court terme a été partiellement apportée, le SNCTA souhaite, à défaut de déplacer le point de conflit, réintégrer le cadre du dialogue social apaisé qui sera nécessaire pour répondre à la situation inflationniste amenée à durer. Le temps du conflit étant derrière nous il est l'heure de reprendre le travail pour préparer l'avenir.